

Waiteuteu Messanges Surf Club

Mairie, 40660 Messanges

N° Affiliation FFS : C7540225 Agrément Jeunesse et sports : 705 S 4007 Association loi 1901 N° W401001006

AUTORISATION PARENTALE ET DECHARGE DE RESPONSABILITE

STAGE SURF PÂQUES 2020

Je soussigné (e) (nom et prénom du représentant légal) :
Demeurant à (adresse complète) :
Numéros de téléphone où je peux être joint toute la journée :
Représentant légal de l'enfant mineur (nom et prénom de l'enfant) :
Né (e) le (date et lieu de naissance) :
• Autorise, N° licenceà participer
au stage duauauorganisé par le club WAITEUTEU MESSANGES SURF CLUB.
• Déclare décharger de toute responsabilité WAITEUTEU MESSANGES SURF CLUB, organisateur, concernant les blessures et dommages matériels ou corporels occasionnés ou subis par mon enfant, en cas de vol ou de perte de biens ainsi que toute dégradation des sites pouvant lui être imputées.
• Renonce également dès aujourd'hui à faire valoir, toutes revendications, de quelque nature qu'elles soient, et notamment en cas d'accident, blessure, vol, dégâts sur les biens personnels ou autres, se produisant pendant le stage, dans le cadre de la participation de mon enfant à la manifestation.
• Déclare avoir souscrit à cet effet une assurance Responsabilité Civile, et maladie/accident, garantissant mon enfant contre tous sinistres, de quelques natures qu'ils soient, causés à mon enfant ou à des tiers de son fait, et que son contrat d'assurance ne mentionne pas de clause contraire à ce qui a été précédemment déclaré.
• M'engage à faire renoncer mes assureurs à tout recours contre le club WAITEUTEU MESSANGES SURF CLUB.
• Autorise tout médecin à pratiquer ou faire pratiquer toute intervention médicale et/ou chirurgicale en cas d'urgence et/ou à prescrire tout traitement rendu nécessaire par l'état de santé de mon enfant.
• Reconnais que le club WAITEUTEU MESSANGES SURF CLUB décline toute responsabilité en cas de vol, bris ou perte des biens personnels des participants pendant le stage.
• Reconnais que la présentation de la présente autorisation et décharge de responsabilité dûment régularisée est obligatoire et indispensable pour que mon enfant puisse participer au stage.
Fait àLe